

Politique / Social - Économie -

Article paru le 12 janvier 2010

Imprimer

Fermer

SOCIAL-ÉCO**L'opérateur SFR accusé de collusion**

SFR a-t-il sous-traité les centres d'appels de Toulouse, Lyon et Poitiers pour mieux licencier ? D'anciens salariés réclament aujourd'hui réparation devant les prud'hommes.

Toulouse correspondance.

SFR et Teleperformance ont-ils manigancé des accords frauduleux ? Du genre : « Tu licencies à ma place les salariés des sites de Toulouse, Lyon et Poitiers et je te cède ces centres d'appels avec un volume d'activité garanti... » C'est l'accusation que portent quelque deux cents anciens salariés toulousains de SFR.

la transaction entre SFR et Teleperformance

L'affaire, examinée hier par le conseil de prud'hommes de la Ville rose, remonte à 2007.

Selon les plaignants et leur avocat, Me Romain Geoffroy, le géant de la téléphonie mobile a cédé chacun des trois centres d'appels pour 1 euro symbolique et versé une enveloppe totale de 100 millions pour financer le plan de licenciements mis en œuvre par le nouvel acquéreur, Teleperformance. Celui-ci, explique en substance Me Geoffroy, n'a pas tardé à tailler dans les effectifs. Toutefois, la transaction entre SFR et Teleperformance ne se passe pas en douceur auprès des salariés. Au cœur de l'été 2007, le centre d'appels de Toulouse est le théâtre d'un conflit social très radical. Selon Me Geoffroy, « la procédure permettait à SFR de s'exonérer des mesures de reclassement et de formation. Mais ce deal est illégal, en violation du code du travail ». Malgré un déjà long marathon devant les tribunaux, les plaignants n'ont pu obtenir le contrat de sous-traitance signé entre SFR et Teleperformance, les deux partenaires opposant « le secret des affaires ».

Me Antoine Vivant, avocat de SFR, a une tout autre version des faits : « SFR a pour cœur de métier la téléphonie mobile, pas les centres d'appels et la relation clients grand public. » La cession à Teleperformance, « leader mondial » du secteur, ne lui semble donc pas illogique. « SFR, poursuit-il, reçoit 27 millions d'appels par an et 17 millions sont déjà sous-traités. » Le recours à Teleperformance lui semble donc une évidence.

Surtout, Me Vivant plaide que cinq cents salariés toulousains ne voulaient pas travailler pour Teleperformance et s'étaient très vite déclarés volontaires pour le départ. Il n'y aurait donc pas de licenciements économiques massifs. L'avocat avance des chiffres : « L'activité se poursuit au centre d'appels de Toulouse, qui compte désormais 955 emplois contre 709 en 2007. »

les salariés se sentent trahis

Les centres de Toulouse, Poitiers et Lyon, avant la transaction avec Teleperformance, totalisaient 1 900 emplois. Hier, au conseil de prud'hommes de Toulouse, d'anciens salariés de SFR racontaient leur sentiment de « trahison » de la part de l'opérateur de téléphonie mobile : « Nous avons perdu notre emploi du jour au lendemain. » Beaucoup, deux ans et demi après, sont encore au chômage. Une jeune femme explique que, parmi ses ex-collègues, les cas de d'insomnie, de dépression sont nombreux. « Beaucoup sont dans des situations dramatiques. Il y a même eu des tentatives de suicides », témoigne Éric Denjean, ancien délégué syndical central SFR et Infomobile. Aujourd'hui, les ex-salariés ne demandent pas leur réintégration. Ils ont déjà été indemnisés dans le cadre d'un plan de départ mais se considèrent victimes d'une manœuvre frauduleuse, et réclament cette fois une indemnisation au titre de la violation de leur droit à l'emploi.

Bruno Vincens